

LECTEURS

DIRECTIVES PASTORALES

I. INTRODUCTION

Le ministère de lecteur a eu un impact positif sur la proclamation de la parole de Dieu lors de célébrations eucharistiques, lors des sacrements et autres liturgies dans notre diocèse. Les lignes directrices qui suivent vous sont présentées avec l'intention que chaque paroisse continue d'améliorer la qualité des proclamations pour le peuple de Dieu dans le Diocèse d'Antigonish.

II. SÉLECTION

- A.** Les personnes choisies (homme et femme) devraient être des Catholiques romains matures, des personnes de caractères qui ont démontré par leur vécu chrétien, qu'ils et elles prennent leur foi au sérieux. Les lecteurs peuvent être nommés par la communauté toute entière ou par le conseil paroissial.
1. Les personnes peuvent offrir leurs services ou être nommées.
 2. Les nominations peuvent être révisées par le comité de liturgie, ou l'équipe paroissiale tout en sachant que la décision finale demeure celle du prêtre.
 - a. Les lecteurs devraient avoir une certaine assurance de soi tout en étant à l'aise devant un groupe ainsi que de faire la lecture devant un public.
 - b. Ils devraient avoir l'amour des Saintes Écritures et une foi profonde de la présence de Dieu dans la Parole.
 - c. Ils devraient avoir une aptitude pour proclamer la Parole.
 - d. Ils ne devraient pas servir dans plus d'un ministère.
- B.** Une entrevue personnelle (par le pasteur) avec chaque individu est nécessaire afin d'avoir l'occasion de mieux connaître les gens et leur offrir la chance d'exprimer leur foi et leur amour pour les Saintes Écritures.

■ **FORMATION**

- A. La formation pour le ministère prend du temps mais elle est une occasion dans le développement de la foi des adultes.
- B. Un programme en trois volets devrait être exigé pour tous ceux qui veulent servir dans un ministère liturgique.
1. Ces sessions peuvent être données par le pasteur, un membre de l'équipe paroissiale (directeur de catéchèse, ou adjoint à la pastorale), un membre de la Commission diocésaine de liturgie, une personne-ressource du secteur de la liturgie diocésaine ou un membre de la paroisse qui est engagé dans ce ministère depuis plusieurs années.
 2. Les ressources pour ces sessions sont disponibles au bureau "Office of Worship" (Centre de pastoral diocésain: 539-6188, poste 237)
- C. Les sujets suivants devraient être abordés
1. **Baptême** l'appel à tous les chrétiens et chrétiennes à entrer dans une nouvelle relation avec Dieu par l'Église.
 2. **Ministère** l'appel de tous les chrétiens et chrétiennes à se joindre à Jésus dans sa mission à amener toute l'humanité dans un seul Peuple par l'amour du Père.
 3. **Prier avec les Saintes Écritures** devrait être la façon principale de se préparer comme lecteur.
 4. **Introduction aux Saintes Écritures** peut être une session de base qui donne un survol des Saintes Écritures. Les lecteurs devraient être encouragés à continuer leur formation en assistant aux cours sur les Saintes Écritures qui pourraient être offerts dans leur région.
 5. **Pratiquer à proclamer la Parole** devant d'autres personnes. Apprendre à opérer et ajuster un micro, la projection de la voix, et lire avec une compréhension du texte.

IV RECONNAITRE

A. Suite à la formation, les personnes sont appelées devant la communauté lors d'une célébration (Messe du dimanche, messe sur semaine ou durant une Liturgie de la Parole) afin d'être reconnues en tant que Lecteur.

B. Le mandat recommandé pour ce ministère est de quatre ans. Ce mandat peut être renouvelé d'un commun accord entre l'individu et la paroisse.

1. Cette entente permet aux individus de se retirer sans gêne lorsque des raisons personnelles les motivent.
2. Cela permet l'intégration de nouvelles personnes dans le ministère.
3. Les gens sont généralement plus fiables lorsqu'ils acceptent une tâche pour un laps de temps spécifié.
4. Ceci donne la chance d'offrir ses services dans d'autres ministères (une personne devrait seulement servir dans un ministère à la fois).
5. Les gens peuvent avoir l'opportunité de revenir à un certain ministère après un certain temps (2 ans). Cette pratique peut s'avérer nécessaire dans des paroisses rurales ou quand le nombre de bénévoles est limité.
6. Étant donné que ce ministère demande une certaine croissance personnelle et habileté de l'individu, une formation continue (au moins une fois par année) devrait être offerte.

C. Le pasteur préside au Rite de reconnaissance. Un rite de reconnaissance des lecteurs est disponible à :

1. **Célébrations pour la vie des paroisses** Service des publications de la CECC, 2005, pages 115-118

V. TENUE VESTIMENTAIRE

Les lecteurs devraient être habillés de façon à démontrer un respect et une dignité convenable à une Liturgie de la parole au sein de l'Eucharistie et de l'assemblée eucharistique. Il n'y a pas de tenue vestimentaire particulière pour les lecteurs et lectrices.

VI. PRÉPARATION

A. **Se préparer** à la maison pour faire la lecture du dimanche en lisant et en priant avec les Saintes Écritures.

1. À chaque jour est l'idéal mais au moins trois fois par semaine.
2. Trouver le passage que vous devrez lire dans la Bible afin de lire la section précédente et la section qui suit le passage afin de mieux comprendre le sens de la lecture.
3. Étudier des éditions du Lectionnaire du dimanche (disponible au 'Emmaus Center Resource Room') qui permettent de mieux se préparer que le missel car les lectures sont identiques à celle que l'on retrouve dans le lectionnaire.

B. **Lire** le passage plusieurs fois à haute voix devant quelqu'un.

1. Demandez-leur s'ils comprennent bien ce que vous lisez.
2. Partagez votre impression de cette lecture et demandez-leur de faire de même.

C. **Prévoyez une visite à l'église** et faites la lecture avec le micro.

1. Vérifiez le numéro du volume sur le micro au cas où le son est criant vous saurez comment l'ajuster.
2. Ne jamais taper sur le micro pour vérifier s'il est allumé (cette pratique est une distraction pour les gens qui se préparent à entendre la Parole de Dieu).
4. Faire une lecture dans une église vide est différent de faire la lecture dans une église pleine de gens. (Les corps et les vêtements absorbent un peu du son).

VII. PROCÉDURE DURANT L'EUCARISTIE

A. Avant l'Eucharistie

1. Les lecteurs devront arriver au moins quinze minutes avant le début de la liturgie et signaler leur présence au président ou au coordonnateur de la liturgie.
2. S'assurer que le micro est allumé et ajusté à votre hauteur.
3. Trouvez la lecture dans le lectionnaire et notez le numéro de page. Marquez la page avec un ruban. Placez le lectionnaire sur l'ambon et l'ouvrir à la page du jour.

B. Procession d'entrée

1. Seul le livre des Évangiles est porté en procession. Le diacre porte le livre des Évangiles. S'il n'y a pas de diacre, un lecteur porte le livre des Évangiles et le place à plat au centre de l'autel.
2. Les lecteurs devraient être assis dans l'assemblée près de l'ambon.

C. Liturgie de la Parole

Vous assurez que le président a terminé la prière d'ouverture et soit assis avant de s'approcher de l'ambon pour faire la lecture.

- a. Marcher lentement et avec révérence jusqu'à l'ambon.
- b. Toujours lire la Parole de Dieu du lectionnaire et jamais celui du missel. (Vous ne devriez pas amener le missel à l'ambon).
- c. Lisez seulement le texte en noir (ex. On ne dit pas 'la première lecture est...' ou 'le répons du psaume...')
- d. Chaque lecture doit être proclamée par un seul lecteur. Les seules lectures qui sont partagés sont celles de la narration de la passion du Christ. Lorsqu'il y a plus d'une lecture on devrait prévoir un lecteur pour chaque lecture.

- e. Assurez-vous que tous mouvements et bruits ont cessés avant de commencer la lecture afin de garder l'esprit de révérence et donner la chance à l'assemblée de s'installer avant la proclamation.
- f. Suite aux premières et deuxièmes lectures (et l'homélie) on devrait avoir un moment de silence considérable avant que le lecteur retourne à son siège. Ceci est pour inciter à la méditation et à la réflexion suite aux lectures. Un laps de temps de 30 secondes est recommandé.

2. Regardez l'assemblée lorsque vous commencez la lecture.

3. Lisez lentement Un certain temps est nécessaire pour que la voix porte. La nervosité incite les gens à lire plus vite. (Une lecture trop lente peut aussi causer la perte du sens de la lecture).

4. Un contact visuel avec l'assemblée est important.

- a. Le faire en sorte que le sens de la lecture ne soit pas perdu.
- b. Les fins de phrases ou de paragraphes sont généralement les meilleurs temps pour lever les yeux.

5. Suite à la lecture, faire une pause avant de dire 'Parole du Seigneur'.

- a. Il n'est pas nécessaire de lever le livre lorsque vous dites 'Parole du Seigneur'. (Cette pratique limite la lecture au livre tandis que votre proclamation est aussi la Parole du Seigneur).
- b. Le silence est un aspect important de la liturgie, surtout après la lecture de la Parole de Dieu. Une courte pause (30 secondes) permet à la Parole de toucher nos cœurs.
- c. Ce silence devrait être observé par toute l'assemblée. Le lecteur qui reste debout à l'ambon démontre qu'il participe également à ce silence.

6. Il est préférable que le **Psaume** soit chanté.

- a. Si le psaume doit être lu, il est proclamé par une personne autre que celle qui a proclamé la première lecture. (un deuxième lecteur ou même un troisième)
- b. Le psaume (s'il n'est pas chanté) devrait être récité d'une manière qui incite à la méditation de la Parole de Dieu. On doit se référer à VII-C-c
- c. Le psaume est psalmodié ou récité par le chantre à l'ambon.
- d. Le répons du psaume est toujours psalmodié ou récité deux fois au début et une fois entre chaque verset. Ceci permet la participation de l'assemblée.
- e. Le chantre devrait récité ou chanté l'acclamation à l'Évangile avec l'assemblée en prenant soin de ne pas chanter plus fort que l'assemblée.
- f. Une courte pause devrait être insérée entre la fin du psaume et le début de la deuxième lecture.

7. La **deuxième lecture** devrait être proclamée (par un deuxième lecteur) de la même façon que la première lecture. Un temps de silence de trente secondes devrait suivre la lecture.

- a. Si le livre des Évangiles est utilisé on retire le lectionnaire de l'ambon suite à la deuxième lecture et on le dépose à proximité.
- b. Ne jamais déposer le lectionnaire par terre. On le place sur une étagère de l'ambon ou sur une table à proximité.

8. La **Séquence**, qui est optionnel sauf pour le dimanche de Pâques et à la Pentecôte, doit être chantée avant l'Alléluia. La séquence est chantée par le chantre ailleurs qu'à l'ambon.

9. L'**acclamation à l'Évangile** est prévue pour accompagner la procession. L'alléluia ou le verset qui précède l'Évangile peut être omis s'il n'est pas chanté. (GIRM 363c)

- a. Si l'acclamation n'est pas chantée, l'assemblée se lève au même moment que le président ou le diacre se lève pour se rendre à l'ambon. (tous ministres devrait éviter de dire : 'Levez-vous pour l'Évangile')
- b. Normalement, le chantre mène l'assemblée pour l'acclamation à l'Évangile d'un endroit autre que l'ambon.

10. Suite au crédo, la personne qui lira les intentions pour la prière universelle se rend à l'ambon avant que le président commence l'introduction et elle demeure en place pour la prière de la fin.

Ordinairement le diacre est celui qui lit la prière universelle. S'il n'y a pas de diacre, un des lecteurs lira les prières universelles.

11. La série d'intercessions devrait habituellement être :The series of intercessions is usually to be:

- a. pour les besoins de l'Église;
- b. pour les autorités publiques et le salut du monde entier;
- c. pour ceux aux prises avec toutes sortes de difficultés;
- d. pour la communauté locale (GIRM #70)

12. Quelques règles générales pour la rédaction des intentions de prière:

- a. Un répons commun: 'Seigneur, entend notre prière.'
- b. Les intentions ne sont pas des prières d'action de grâce.
- c. Les intentions devraient surgir de la communauté des fidèles et refléter leur besoins (ex. pour les chômeurs) sont meilleures que celles incluses dans le missalettes ou autres livres.
- d. Les intentions devraient être écrites dans un langage inclusif.
- e. Les intentions devraient être courtes et à point.
- f. Des intentions relatives à des événements spéciaux (ouverture et fermeture d'école, funérailles, événements dans la paroisse) devraient être incluses.
- g. Normalement, les intentions sont lues par une seule personne.

D. Procession de sortie

Le livre des Évangiles ou le lectionnaire restent ouverts sur l'ambon. Le lecteur demeure à sa place dans l'assemblée.

Revisé: Le 3 novembre 2011
Approuvé par: Brian Joseph Dunn
Évêque du diocèse d'Antigonish

RESOURCES

GENERAL INSTRUCTION OF THE ROMAN MISSAL

LECTIONARY FOR MASS: INTRODUCTION

Champlin, Joseph M., Messenger of God's Word, Paulist Press, New York, 1982

Célébrations pour la vie des paroisses Service des publications de la CECC, 2005, pages
115-118